



Juillet 2024

Informations municipales

04 74 02 02 02

rivolet.mairie@orange.fr

<http://www.rivolet.fr>

< Mardi : 7h30 – 12h > < Jeudi : 16h – 19h > < Vendredi : 10h – 12h30 >

« Je ne perds jamais. Soit je gagne soit j'apprends ». Nelson Mandela

► dans le bulletin ce mois-ci

Secrétariat de mairie	1
Conseil municipal	2
Elections législatives	2
Veille sociale "forts chaleurs"	2
Permanence "conseils habitat et énergie"	2
Permanences "Rivolet Infos Accueil Numérique"	2
Fondation du patrimoine	2
Enquête sur les loyers et les charges (insee)	3
Enquête sur les conditions de travail et les risques psychosociaux (insee)	3
Les déjections canines	3
Nouvelles voix - Concert "tété"	3
Sou des écoles	3
Ecole - informations diverses	4
Horaires de la garderie périscolaire	4
ASL: prêt du matériel	4
Club des Aînés	4
Classe en 0 - Apéro rosé	5
Classe en 5 - Vente de poulet basquaise	5
Danse planétaire	5
Association Hippotoufer - Stage de cirque	6
Randonnée mensuelle - ASL	6
Qui suis-je?	6

Dates à retenir

26/06 au 20 juillet : Enquête statistique sur les loyers et les charges (insee)
28/06 : Vente de gâteaux – Sou des écoles
Juillet 2024 à mars 2025 : Enquête statistique sur les conditions de travail et les risques psychosociaux (insee)
30/06 et 07/07 : Elections législatives
01/07 et 26/08 : Permanences de la commission « école » à la mairie
02/07 : Collecte de dons – Cloche de l'église
04 et 18/07 : Permanence « Rivolet Infos Accueil Numérique »
05/07 : Fête de l'école – Terrain au-dessus de la salle des fêtes
07/07 : Danse planétaire – Aire de loisirs
08 au 10/07 : Stages de cirque enfants – Association Hippotoufer
17/07 : Permanence « conseils habitat et énergie » - salle de réunion
11/07 : Conseil municipal
21/07 : Randonnée mensuelle – ASL
10/10 : Nouvelles voix - Concert « Tété »



MAIRIE

Secrétariat

Rappel des horaires d'ouverture au public, consultable sur le site internet de la commune de Rivolet www.rivolet.fr: Mardi : 7h30-12h / Jeudi : 16h-19h / Vendredi : 10h-12h30

Le secrétariat de mairie sera fermé du mardi 9 juillet au vendredi 12 juillet inclus.

Une permanence sera tenue comme d'habitude le mardi de 18h à 19h.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se déroulera **le jeudi 11 juillet à 19h30** dans la salle de réunion de la mairie.

Elections législatives

Les élections législatives se tiendront **le 30 juin et le 7 juillet**. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h dans la salle de réunion de la mairie.

Nous vous remercions de vous munir de votre carte d'identité et de votre carte d'électeur.

Veille sociale « fortes chaleurs »

La municipalité prévoit de réactiver la veille sociale « fortes chaleurs » en cas d'alerte orange par Météo France.

Dans ce contexte, si vous en faites la demande, vous pourrez être contacté par le bureau du CCAS. Il suffit de vous inscrire en téléphonant au secrétariat de mairie au 04 74 02 02 02.

Informations et prévention des risques liés aux fortes chaleurs

Santé publique France rappelle les conseils simples à adopter :

- éviter de sortir aux heures les plus chaudes,
- maintenir le logement frais dans la mesure du possible, ou passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais,
- boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif,
- se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour,
- manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool,
- éviter les efforts physiques,
- donner régulièrement des nouvelles à ses proches et ne pas hésiter à solliciter de l'aide,
- se tenir informé avec « le site de vigilance de Météo-France »

Vous pouvez consulter les mesures recommandées par Santé publique France pour prévenir les risques liés à la chaleur.

Pour toutes renseignements complémentaires et difficultés éventuelles, merci de vous adresser au secrétariat de mairie au 04 74 02 02 02.

Permanence « conseils habitat et énergie »

Le mercredi 17 juillet de 13h30 et 16h30, nous vous invitons à venir en mairie lors de la permanence « conseils habitat et énergie », si vous avez des questions, des conseils à demander, un projet sur ces thématiques.

Permanences « Rivolet Infos Accueil Numérique »

Les habitants de la commune ont la possibilité de se rendre en mairie pour être accompagnés et aidés dans leurs démarches administratives.

En effet, il est possible de rencontrer parfois des difficultés administratives et d'avoir besoin d'informations pour la gestion de différents dossiers.

C'est dans ce cadre que la mairie propose une permanence ouverte à toute personne intéressée.

Ce mois de juillet, les permanences auront lieu, sur rendez-vous, **les jeudis 4 et 18 juillet**.

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le secrétariat de mairie au 04 74 02 02 02.

Fondation du patrimoine

Une collecte de dons pour la réparation et l'électrification d'une cloche de l'église de Rivolet sera lancée **le mardi 2 juillet 2024 à 17h**.

Voici le lien pour la collecte : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/restauration-de-la-cloche-de-leglise-de-rivolet?preview=a30b34b40e906012d280009ed981a18e7f82cfe03a1aa8b13360c78b9f59d7f1>

Vous êtes invités à venir assister à la signature de la convention de partenariat qui se tiendra sur le parvis de l'église.

Enquête statistique sur les loyers et les charges (Insee)

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 26 juin au 20 juillet 2024 une enquête sur les loyers et les charges.

Cette enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers : l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il(elle) sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

Enquête statistique sur les conditions de travail et risques psychosociaux (Insee)

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise de juillet 2024 à mars 2025 une enquête sur les conditions de travail et risques psychosociaux, conçue par la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) du Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités.

Cette enquête est essentielle pour obtenir une description précise du travail, de ses conditions ainsi que des risques professionnels sous divers angles tels que les horaires, le télétravail, les discriminations, le harcèlement, la pénibilité et la santé au travail. Elle est reconnue d'intérêt général par le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS).

Dans notre commune, des ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

Les déjections canines – Article R632-1 du Code Pénal

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux ...

L'amende pour déjection canine est fixée à 35 euros le plus souvent, mais les communes sont libres de gonfler le montant par arrêté municipal.

Nouvelles voix – Concert « Tété »

Judi 10 octobre à 19h à l'église de Rivolet

Tarif : 5€ la place.

Possibilité de venir réserver sur place au secrétariat de mairie (50 places maximum).

À la faveur de l'Automne, album emblématique de Tété, fête ses 20 ans, comme les Nouvelles Voix cette année !

Une belle opportunité de redécouvrir l'univers unique de cet auteur-compositeur-interprète inspiré des Beatles, du folk et de la soul américaine.

À apprécier dans une version acoustique en guitare voix à l'église de Rivolet.



ECOLE

Sou des écoles

Vente de gâteaux

Le Sou des Ecoles organise **le vendredi 28 juin** une vente de gâteaux dans la cour de l'école dès 15h. Ouverte à tous. Vente au profit des projets de l'école. 1 € la part.

Fête de l'école

Un pot de fin d'année aura lieu **le vendredi 5 juillet à 18h15** sur le terrain au-dessus de la salle

des fêtes. Ce sera l'occasion de fêter la fin des classes et le départ des CM2 en 6^{ème}.
Merci aux parents d'élèves d'apporter un salé ou un sucré, ainsi que de nouvelles idées d'événements ou manifestations pour faire plus de sous au sou ! ...

Ecole - Informations diverses

L'école se terminera le vendredi 5 juillet. La rentrée des classes sera le lundi 2 septembre 2024 à 8h30. Félicitations aux 4 élèves admis en 6^{ème} (Romy BLANC, Paul D'HARCOURT, Augustin MARC, Youssef ZITOUNI).

Pas de changement pour l'équipe enseignante à la rentrée des classes le lundi 2 septembre 2024 :

- Classe des maternelles : Carole MANSOUR
- Classe des CP-CE1-CE2 : Pauline FERREIRA
- Classe des CE2-CM1-CM2 : Boris THOMAS qui assurera par ailleurs la Direction

Horaires de la garderie périscolaire

A partir du 2 septembre 2024, les horaires de la garderie sont les suivants :

- Lundi, Mardi, Jeudi : 7h30 - 8h20 / 16h15 - 18h30
- Vendredi : 7h30 - 8h20 / 16h15 - 18h

Les documents d'inscription à la garderie et cantine, envoyés par mail aux parents, sont à remettre **avant le lundi 26 août dans la boîte aux lettres de la mairie** ou lors des **permanences en mairie le lundi 1^{er} juillet de 18h à 19h et le lundi 26 août de 18h à 19h30.**



ASSOCIATIONS

ASL : prêt du matériel

Pour rappel : Toutes personnes participant à une activité organisée par l'ASL (exemple : renforcement musculaire, rando mensuelle etc...) doit s'acquitter d'une adhésion de 5€ pour l'année scolaire.

En ce qui concerne les Classes de Conscrits, une adhésion de 30€ par Classe et par année civile est demandée permettant **le prêt de matériel et l'assurance d'événements** tels que vente sur la place de la mairie ou soirée à la salle des fêtes.

Il est impératif de prévenir l'ASL par mail asl-rivolet@hotmail.com avant chaque événement.

L'ASL ne pourra pas participer à l'assurance de la fête des conscrits.

Dans la mesure où la classe n'a pas adhérer à l'ASL, elle ne pourra pas bénéficier des avantages liés à l'adhésion pour l'année civile.

Enfin, l'ASL vous informe que les barnums sont vendus. D'autres, plus fonctionnels, seront acquis d'ici la fin d'année 2024.

Toute l'équipe de l'ASL vous souhaite un bel été.

Club des Aînés

Le club des Aînés de Rivolet compte à ce jour 17 membres et ne demande qu'à s'agrandir. Au-delà des cartes, on y trouve également divers jeux à partager ainsi que des goûters toujours appréciés et désormais nous y fêtons les conscrits. Pour cette année 2024, Hélène BOUCHACOURT a été à l'honneur pour ses 90 printemps.

Nous sommes également associés à la fête du village qui a lieu en juin qui permet de rencontrer petits et grands....



Vous souhaitez nous rejoindre ? Nous voyons qu'une solution, appeler la présidente, Yvette BOUCHACOURT, ou la trésorière, Thérèse DUFOUR, au 06.68.06.62.92 qui se feront une joie de vous accueillir.

Le Club se réunit tous les 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois, une cotisation annuelle de 15 € est demandée à chaque adhérent.

Classe en 0 – Apéro rosé



Classe en 5 – Vente de poulet basquaise

Le Dimanche 7 Juillet, à l'occasion du second tour des élections législatives, la Classe en 5 organise une vente de poulet basquaise.

Place d'Auderville, devant la mairie, à partir de 11h.

Formule plat et dessert, à emporter : 12€

Buvette et vente de gâteaux, sur place.

Réservation possible en nous écrivant à : classe5rivolet@gmail.com

Venez rencontrer vos futurs conscrits !

Danse planétaire

Le 7 juillet 2024

Venez courir, marcher en posant une intention afin de créer un mandala en mouvement.

Protocole initié par Anna et Lawrence Halprin

Emmenée par Elia Dujardin, Emmanuel Lafaye et des percussionnistes du FLA.

Participation libre et gratuite, ouverte à tous et sans inscription.

A l'aire de loisirs de Rivolet

Accueil à partir de 9h30

Début de la danse à 10h00

Suivie d'un pique-nique partagé

Info Elia : 06 70 66 27 43 – Emmanuel : 06 33 67 46 14



Association HIPPOTOUFER

Stages de cirque enfants pendant les vacances d'été : du 8 au 10 juillet 2024

Découverte ou approfondissement des arts du cirque = échauffement, jeux coopératifs, acrobatie, jonglerie, équilibre sur objet et clown. Représentation en fin de stage

- Stage 4- 6 ans : du lundi 8 au mercredi 10 juillet de 16h05 à 17h35 : 45€
- Stage 7-10 ans : du lundi 8 au mercredi 10 juillet de 10h à 16h : 61€ (Apporter un pique-nique)

+ adhésion Hippotoufer 1€ pour les enfants

10% de réduction pour les fratries

Suite à de nombreux désistements de dernière minute lors des précédents stages, et à notre équilibre financier au plus juste, nous comptons sur vous pour nous prévenir à l'avance (au moins 1 semaine) en cas de désistement ou pour payer le stage malgré tout.

Renseignements et inscriptions par mail à cette adresse : maudelalune@yahoo.fr

Par téléphone au 06 77 01 19 42

Sur le site : <https://dindesfolles.com/2021/09/16/stages-de-cirque-enfants-2021-2022/>

ASL – Randonnée mensuelle

La prochaine randonnée mensuelle aura lieu **le dimanche 21 juillet** (le 4^{ème} dimanche du mois).

Départ à 8h30, place Auderville.

Durée : environ 3 heures

La Mairie de Rivolet

La municipalité vous souhaite un bel été

Bravo à toutes celles et ceux qui ont répondu et trouvé la perle rare du mois de juin qui était le Faucon crécerelle ! (Falco tinnunculus)

Qui suis-je ?

Ça plane pour moi Ouh-ouh-ouh-ouh...j'enroule mon vol dans un courant d'air ascendant et je piaule ! Vous levez la tête et je suis déjà très haute dans le ciel.

Mon costume de plumes, parfois blanc presque pur à un brun sombre quasi uniforme, avec tous les intermédiaires possibles et imaginables, est très déroutant pour l'ornithologue débutant. Je suis variable, comme la météo ! Vous me reconnaissez plus facilement lorsque je guette du haut de mon poteau les bords de talus. Savez-vous pourquoi mon nom à donner une expression qui est utilisée pour qualifier quelqu'un d'imbéciles ? Cette réputation vient du fait qu'autrefois, les fauconniers ne parvenaient pas à me dresser, ils en ont conclu que j'étais stupide. Un jugement bien rapide pour celle qui tient à sa liberté !